

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1603

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le peuple n'est pas une addition de clientèles

La veille des votations, à la radio suisse romande, un débat sur le paquet fiscal. Pierre-Yves Maillard, conseiller national vaudois socialiste, et Wilhelm Schnyder, conseiller d'Etat valaisan (PDC), conservateur, défendaient le refus du projet. Mais l'intérêt de la discussion, c'est que leurs arguments étaient interchangeables; il n'y avait pas un refus de droite s'ajoutant à un refus de gauche. Il y avait une analyse commune. C'est le conservateur qui soulignait que les déductions pour la famille ne touchaient en fait qu'une minorité de familles aisées valaisannes; les autres, la grande majorité, n'étaient pas concernées. L'intervention des magistrats cantonaux a donc été décisive; pas seulement parce qu'ils ont mis en jeu leur autorité de proximité, mais parce qu'ils confortaient la critique de la gauche. Avec un autre regard, ils l'objectivaient. Les slogans traditionnels, style *economiesuisse*, sont du coup apparus pour ce qu'ils étaient, propagande. Désamorçés par la conjonction inédite des cantons et de la gauche qui sonnait vrai.

La démocratie directe exige des projets équilibrés. C'est la raison d'être des consultations qui sont une exigence constitutionnelle. Il appartient ensuite au Conseil fédéral de trouver le bon dosage, le compromis judicieux, comme l'enseigne notre histoire politique (voir page 2, *A trop tirer sur la corde*). Or, avant et après les élections, la droite du Parlement, celle qui a élu Hans-Rudolf Merz, a perdu le sens de la mesure. Elle s'est crue maîtresse à bord. Elle a pensé qu'on pouvait décider «entre soi». Pour l'AVS et le paquet fiscal, elle a faussé les projets gouvernementaux. Elle a cru satisfaire

des clientèles. Le peuple n'a pas aimé. Le peuple n'est pas une addition de clientèles. L'erreur, notamment celle du Parti radical, fut d'interpréter les succès de l'UDC comme une poussée du néo-libéralisme. Certes l'UDC à toute occasion affiche son anti-étatisme, sauf dans le secteur agricole. Mais il y a maldonne sur l'origine de ses succès. Ils sont dus d'abord à ses positions contre l'Europe, contre les immigrants. Fondamentalement, son électorat est conservateur; si la majorité de droite du Parlement le croit néo-libéral, elle est en porte-à-faux.

Quel compromis à partir de ce triple non? Fiscalement, il faut choisir résolument l'imposition individuelle du couple et pour cela vaincre la résistance de l'administration. Cela prendra du temps. Dans l'immédiat, la politique de la famille peut se concentrer sur le soutien aux enfants. Les possibilités sont nombreuses: déductions en francs sur le bordereau, ou allocations familiales élevées, ou prise en charge des primes d'assurance maladie. Pour l'AVS, un retour au compromis antérieur est peut-être possible: retraite flexible contre retraite à 65 ans pour tous.

Le point sensible demeure la TVA. La droite économique et politique y demeure farouchement opposée; l'extrême-gauche la combat et met sous pression un Parti socialiste peu motivé. Or elle demeure indispensable au financement de la politique sociale; de surcroît nous aurons peut-être un jour à nous aligner sur les minima européens. Au-delà du problème immédiat de l'AI, c'est un thème central qui exige des partis gouvernementaux discussion et positionnement. AG

Dans ce numéro

Le système politique suisse n'est pas compatible avec le populisme.

Lire en page 2

La loi fribourgeoise sur l'électricité suscite le débat.

Lire en page 3

La presse régionale doit être au cœur de la vie politique.

Lire en page 4 et 5

La vidéosurveillance entre sécurité et liberté individuelles.

Lire Forum en page 6

Les souvenirs d'un camarade de classe par Anne Rivier

Lire en page 8